

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 Juin 2022
CO 479 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..63

Votants : ..76

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, MARTI François, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard (Arrivée 20h10), PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, PERRARD Florent, BERODIER Florence (Arrivée 20h36), BERTHOD BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René (Arrivée 20h35), GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, RIGOULET Serge, PASTEUR Cyrille, ONCLE Bernard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, LECOQ Yves à POULET Gilles, BRIOT GAIDIOZ Cécile à BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne à PERRIN François, PINGAT Martine à MARTI François, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, DELBROUCQ Denis à MASSON Laurent, ROBERT Bruno à VIONNET André, LANIESSE Michel à BERTHELIER Roland, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, MORBOIS Christelle à BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE-FERRAND Antoine.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette.

Étaient Excusés : LAUBIER Bernard (Vice-Président), LEGLISE Pascal, DOS SANTOS Laëtitia, LETONDOR Jean-Luc, CHAILLON Roland, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand.

Étaient absents : PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, MASSON Laurent (Arrivée 20h56), BERTHOD Claude, GAVAT William, PAQUIEZ Valérie, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOHÈME Catherine, DORBON Henri (Arrivée 20h56).

Secrétaire de séance : ONCLE Bernard

Convocation faite le : 7 Juin 2022

Objet : Subvention EPIC Tourisme Cœur du Jura 2022.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants, L. 5214-1 et suivants, et L. 2221-1 et suivants ;

VU le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-1 à L133-10 ;

VU le budget prévisionnel de l'EPIC sur 12 mois pour l'année 2021 est de 590 400 € ;

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, le montant de la subvention sollicitée à la CCAPS est de 290.000 € figurant au budget principal de la CCAPS.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / APPROUVE la subvention 2022 à l'EPIC Office de tourisme Cœur du Jura d'un montant 290.000 €

2 / AUTORISE le Président à verser la subvention et signer toutes pièces afférentes.

Poligny, les an, mois et jour que dessus
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNET

Affiché le 20 Juin 2022

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 20 Juin 2022

